



## Où se faire vacciner ?

### Les centres de Prévention Santé de la Croix Rouge Française :

CPS de Cayenne (25 rue Barrat) : 05 94 28 41 30  
 CPS de Kourou (4-6 place Nobel) : 05 94 32 05 56  
 CPS de Saint-Laurent (34 av. Col. Chandon) : 05 94 27 98 11

### Les centres de PMI du Conseil général (enfants jusqu'à l'âge de 6 ans inclus) :

Centre de PMI de Cayenne (Digue Ronjon) : 05 94 28 87 00  
 Centre de PMI de Cayenne (rue Barrat) : 05 94 31 01 20  
 Centre de PMI de Kourou (allée du bac) : 05 94 32 18 81  
 Centre de PMI de Maripasoula : 05 94 37 20 49  
 Centre de PMI de Matoury : 05 94 35 60 84  
 Centre de PMI de Rémire-Montjoly : 05 94 35 40 40  
 Centre de PMI de Sinnamary : 05 94 34 52 78  
 Centre de PMI de St Georges : 05 94 37 09 07  
 Centre de PMI de St Laurent (rue Danon) : 05 94 34 11 47

### La consultation du voyageur du Centre hospitalier de Cayenne :

Consultation spécialisée de conseils et de vaccinations des voyageurs (payante) au 0594 39 50 40

### Pour les secteurs :

Mana-Javouhey-Awala, se renseigner au 05 94 34 82 26  
 Iracoubo-Organabo, se renseigner au 05 94 34 62 54  
 Macouria-Montsinéry-Tonnégrande, se renseigner au 05 94 38 88 79

### Les Centres Délocalisés de Prévention et de Soins du centre hospitalier de Cayenne (ex centres de santé) :

CDPS de Saint-Georges : 05 94 37 06 38  
 CDPS de Régina : 05 94 27 06 51  
 CDPS de Cacao : 05 94 27 04 48  
 CDPS de Maripasoula : 05 94 37 11 24  
 CDPS de Saül - CDPS de Camopi  
 CDPS d'Apatou : 05 94 34 90 33  
 CDPS de Grand Santi : 05 94 49 53 05  
 CDPS de Papaïchton : 05 94 37 30 85

Certains médecins généralistes de Guyane sont habilités à pratiquer la vaccination contre la fièvre jaune :

A Cayenne : Dr ALAME 0594 35 00 66 - Dr BURIN 0594 29 05 54 - Dr POLITUR 0594 31 43 88 - Dr HUMBERT 0594 29 05 54 - Dr CARROLL 0594 28 81 28 - Dr FICHET 0594 28 74 40 - Dr VIGUIER 0594 35 25 38

A Kourou : Dr BOUIX 0594 32 11 05 - Dr GERARD 0594 22 36 40

A Mana : Dr AGHA 0594 27 94 08

A Matoury : Dr ROHRBACHER 0594 35 68 04

A Rémire-Montjoly : Dr PAVADAY 0594 38 35 27 - Dr CHABERT 0594 38 28 80

A Roura : Dr FOURIER 0594 28 00 68

A Saint-Laurent du Maroni : Dr BOIS, Dr TROUVE, Dr DEJOURS 0594 34 27 44

(l'arrêté préfectoral N° 4912D138DSDSP du 16 mars 2007 fixant la liste des médecins généralistes de Guyane habilités à pratiquer la vaccination contre la fièvre jaune)

Pour plus d'information, sites internet à consulter :

[www.who.int/en/](http://www.who.int/en/) • [www.guyane.pref.gouv.fr](http://www.guyane.pref.gouv.fr)  
 • [www.invs.sante.fr](http://www.invs.sante.fr) • [www.pasteur.fr](http://www.pasteur.fr) • [www.paho.org](http://www.paho.org)



Pour tout renseignement, contactez :

la DSDS de la Guyane  
 Département Santé Publique :  
[www.guyane.sante.gouv.fr](http://www.guyane.sante.gouv.fr)

Document financé par le Ministère de la Santé - 2007



Avec le concours de :



# PREVENTION DE LA FIEVRE JAUNE en Guyane

En application des réglementations internationales et françaises

Pourquoi Se faire vacciner ?

Conception : Anne-Cécile Boutard

## La fièvre jaune en Guyane

La fièvre jaune est une maladie infectieuse grave, souvent mortelle, due au virus amaril. Elle peut être transmise, en zones urbaines par le moustique du genre *Aedes aegypti* mais c'est en milieux forestiers que les risques sont les plus grands avec d'autres moustiques vecteurs de la maladie.

L'atteinte des reins et du foie est à l'origine de la coloration jaune de la peau, d'où le nom de fièvre jaune. Cette maladie se complique fréquemment de manifestations hémorragiques responsables d'une mortalité élevée.

### Le virus de la fièvre jaune est toujours présent en Guyane.

Le virus amaril est responsable de plusieurs dizaines de décès chaque année en Amérique du Sud. Les populations de singes en Guyane sont aussi de temps à autres, victimes d'épidémies meurtrières. Ils constituent un réservoir de la fièvre jaune en forêt et peuvent être à l'origine de l'apparition de cas humains de fièvre jaune à la suite de séjours en forêts. L'arrivée en Guyane de personnes contaminées par la fièvre jaune peut également entraîner l'apparition de nouveaux cas.

Le dernier cas de fièvre jaune en Guyane a été diagnostiqué en avril 1998.

## Pourquoi se faire vacciner ?

### Pour vous

Ce vaccin, particulièrement efficace, constitue une excellente protection individuelle contre une maladie toujours présente en Guyane et potentiellement mortelle. Le vaccin est indolore et a peu de contre-indications.

### Pour les autres

Une population bien vaccinée permet d'éviter la survenue des épidémies.

**La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire en Guyane pour toute personne résidente ou touriste, âgée de plus d'un an.**

## La vaccination

La vaccination est valable 10 ans. Elle est efficace à partir du 10<sup>ème</sup> jour suivant la première vaccination et dès le premier jour du rappel. La présentation d'un certificat international de vaccination en cours de validité est exigible à votre départ de métropole, des Antilles ou à votre arrivée en Guyane.

### Vous êtes vacciné ?

Vérifiez la validité de votre vaccination. Un rappel est indispensable tous les 10 ans.

### Vous n'êtes pas vacciné ?

Adressez-vous à l'un des centres de vaccination habilités ou auprès de certains médecins généralistes habilités à pratiquer la vaccination contre la fièvre jaune en Guyane.

**En Guyane, le vaccin contre la fièvre jaune est gratuit.**